



**Bruxelles, le 28 octobre 2019
(OR. fr)**

13546/19

DIPL 24

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la République de Panama auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Madame l'Ambassadeur Yavel Mireya FRANCIS LANUZA en remplacement de Monsieur Miguel Verzbolovskis.

Par lettre parvenue le 24 septembre 2019, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République de Panama auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Madame l'Ambassadeur Yavel Mireya FRANCIS LANUZA comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Miguel Verzbolovskis.

La Commission a donné son accord à la désignation de Madame Yavel Mireya FRANCIS LANUZA comme Chef de la Mission de la République de Panama auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Madame Yavel Mireya FRANCIS LANUZA en qualité de Chef de la Mission de la République de Panama auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 4153/19 en date du 27 septembre 2019, a été acquis à la date du 27 octobre 2019. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.